d'un Mamachi, d'autres encore. Nous en ferons notre profit en y ajoutant ce modeste apport de preuves inédites que, depuis leur époque, le temps n'a pu manquer d'apporter.

Commencer par une œuvre de démolition est une nécessité. Nous rebâtirons ensuite sur un terrain déblayé.

Rien de plus facile que de combattre à armes courtoises, quand on se rencontre avec des adversaires tels que les éditeurs des Acta Sanctorum. Une erreur dans une œuvre d'érudition aussi grandiose ne saurait en infirmer la valeur. Nommer les Bollandistes, c'est rappeler d'immenses services rendus et à rendre encore. Nos observations contradictoires sont elles-mêmes un hommage. Les attaques d'un Launoy auraient pu nous trouver indifférents, son détestable esprit faisant naître un préjugé favorable à toute thèse qu'il entreprend de renverser. Il n'en est pas de même des inadvertances échappées aux doctes Jésuites : elles peuvent prêter, et pour un motif tout à leur honneur, à un préjugé en sens inverse : par ce côté, elles appellent le combat.

Rappelons les termes d'un dilemme signalé dès l'abord. De deux choses l'une, prétendait-on: ou bien le Rosaire, tel qu'on le connaît aujourd'hui, ne date que d'Alain de la Roche, ou bien, si on le prend dans une acception plus large, il est antérieur à saint Dominique; car ajoutait-on: si, avant saint Dominique et à partir d'Alain de la Roche, on rencontre, soit des indices, soit des preuves de l'existence du Rosaire, le laps de temps compris entre ces deux personnages n'est marqué, relativement au même objet, que par l'absence de preuves la plus éclatante qu'il soit possible d'imaginer.

Et, par contre, nous venons soutenir: 10 que le Rosaire, le vrai Rosaire, tel que nous l'avons entendu définir par saint Pie V, est antérieur à Alain de la Roche; 20 que, dans aucune acception, il n'est antérieur à saint Dominique; 30 que la période du temps courant de saint Dominique au Bienheureux Alain de la Roche, fourmille, tantôt d'indices, tantôt de preuves manifestes de l'existence du Rosaire.

Abordons la première de ces trois propositions.

C'était une œuvre ardue, capable de froisser bien des convictions, se heurtant à des autorités, on l'a vu, bien im-